

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDFRESNOY

Séance du 23 juillet 2026

La délégation spéciale faisant office de conseil municipal, légalement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire, à la salle de la mairie, le 23 juillet 2026 à 11h00, sous la présidence du doyen d'âge, Claude LEBON.

Nombre de membres de la délégation spéciale : 3

Nombre de membres en exercice : 3

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 3

Présents : M. Claude LEBON, Mmes Anne-Sophie BADOUAL et Julia NUON

Secrétaire de séance : Julia NUON

– Élections du président et des vice-présidents de la délégation spéciale

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2123-20 et suivants ;

Vu l'article L. 2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté du préfet de l'Oise du 21 juillet 2026 instituant une délégation spéciale dans la commune de Grandfresnoy ;

Vu le procès-verbal de l'installation de la délégation spéciale pour la commune de Grandfresnoy en date du 23 juillet 2026 ;

Considérant qu'il appartient à la délégation d'élire le président et/ou les vice-présidents dans les conditions réglementaires ;

Premier tour du scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 3
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 3
- majorité absolue : 2

A obtenu :

- Claude LEBON : 3 voix

M. Claude LEBON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président, et a été installé.

– Anne-Sophie BADOUAL : 3 voix

Mme Anne-Sophie BADOUAL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1^{re} vice-présidente, et a été installée.

– Julia NUON : 3 voix

Mme Julia NUON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2^e vice-présidente, et a été installée.

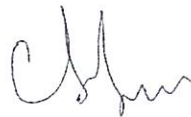
Ainsi que de transmettre au représentant de l'État dans l'arrondissement la présente délibération.

Fait à Grandfresnoy, le 23 juillet 2026

La secrétaire de séance,



Le président de la délégation spéciale,



Claude LEBON

